



EHPAD Roger Jalenques
2, rue Antonin Fel
15600 MAURS
Tél.: 04 71.49.01.92
contact@mr-maurs.fr
www.ehpadrogerjalenques.fr

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

PRESENTATION DU SERVICE

Le Portage de repas à Domicile est l'un des services de l'EHPAD « Roger JALENQUES ». (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

Les repas sont confectionnés par le service cuisine de la Maison de retraite et peuvent être pris tous les jours ou certains seulement.

Pour toute demande de renseignements vous pouvez nous contacter aux numéros suivants :

04 71 49 01 92 (standard)

Ou au

04 71 49 19 24 (ligne directe de la cuisine)

Vous pouvez également vous renseigner sur le site internet de l'EHPAD : www.ehpadrogerjalenques.fr sur lequel vous pourrez trouver la fiche de description au service ainsi que les menus du mois.



PRESTATIONS

La Maison de retraite respecte la Charte départementale des services de portage de repas à domicile signée en décembre 2012.

Les menus du mois sont consultables dans la rubrique « Vie au quotidien . menus ».

L'approvisionnement en produits frais est privilégié. Les repas sont préparés à partir de produits locaux (pain, viande, fruits et légumes) afin de garantir un circuit court.

Exemple d'un menu proposé :



Potage de légumes maison
Coquille de poisson ou salade de tomates
Bœuf bourguignon ou jambon blanc
Tagliatelles ou Haricots verts
Fromage - Fruit et laitage
+ Pain / Vin ou jus de fruits

Les menus sont également confectionnés selon le régime alimentaire de la personne (normal, sans sel, diabétique). Le plan menu est élaboré sur 6 semaines, ce qui garantit la diversité des menus proposés chaque semaine.

En outre, afin de proposer une prestation la plus individualisée possible, vous pouvez choisir des plats de remplacement lorsque le menu initial ne vous convient pas (voir menu ci-dessus). Vous recevrez le menu du service une semaine pour la suivante afin de faire votre choix entre les différents plats proposés.

SECTEUR D'INTERVENTION

Le service intervient principalement dans le Canton de Maurs mais il peut également intervenir dans les communes voisines (Saint-Santin d'Aveyron, Saint-Hilaire, Vitrac, Bagnac etc.).

TARIF

Le prix du repas est fixé à **9.10 euros** pour l'année **2017** (Livraison comprise). La facturation est établie tous les mois et envoyée à votre domicile. Le prélèvement automatique est proposé depuis le 1^{er} janvier 2016 avec la mise en place d'un contrat de service.

Vous pouvez vous renseigner auprès du C.C.A.S. de votre commune pour bénéficier d'une éventuelle aide de la part du Conseil Départemental (sous condition de ressources) même si vous habitez un département limitrophe.

Si vous remplissez les conditions pour bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile, les frais de portage de repas peuvent être pris en charge dans le cadre de cette allocation.

À défaut, vous devez faire la demande à votre caisse de retraite (si elle propose une prise en charge des repas).

ORGANISATION DU SERVICE

Directeur,
Mounir BELHAFIANE

Responsable restauration,
Séverine TEULADE

Equipe restauration : Alexandre ISOULET, Sébastien LACOSTE, Eddie LAVERGNE, Lucie MILON, Marie-line THAZARD, Virginie LAVERGNE, Martine CROS, Isabelle BAC, Sullivan FOUQUART

Livreur attitré : Éric BRUEL

Livreur Remplaçant : Yves FANECHERE

Diététicienne : Marie VIGIER

Le Directeur du service est Monsieur Mounir BELHAFIANE, Directeur de l'ÉHPAD Roger Jalenques.

Le Responsable du service est Madame Séverine TEULADE.

Les repas sont confectionnés par l'équipe restauration de l'établissement et sont livrés par Monsieur Éric BRUEL (ou Yves FANECHERE dans le cadre de remplacements ponctuels).

La livraison est organisée en deux tournées :

Une tournée qui concerne la ville de Maurs et ses alentours et la deuxième où le livreur intervient dans les communes voisines.

La possibilité est offerte de prendre les repas de façon temporaire ou permanente et d'arrêter ce service momentanément en cas de vacances ou d'hospitalisation, puis de le reprendre sans aucune formalité à remplir.

AUTRES SERVICES DE L'ÉTABLISSEMENT

L'ÉHPAD « Roger JALENQUES », propose aussi :

- 120 places d'hébergement permanent dont 10 en Unité protégée.
- 2 places d'hébergement Temporaire (hébergement jusqu'à 3 mois).
- 10 places d'accueil de Jour ouvert le mardi et le jeudi de 9h à 17h.
- Un SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) de 55 places (53 places destinées aux personnes âgées et 2 places aux personnes handicapées).